HORS-SÉRIE | JANVIER 2024

parcours BTP

L'APPRENTISSAGE BTP EN ACTIONS

CCCA-BTP

Mobilité européenne et internationale dans la formation professionnelle du BTP :

Un tremplin pour les apprentis

JIP | Les Journées de l'innovation pédagogique

Le CCCA-BTP a organisé, à l'attention des organismes de formation aux métiers du BTP, les 11 et 12 octobre 2023 au Centre des Congrès de Lyon, les premières **Journées de l'innovation pédagogique (JIP) dédiées à la mobilité européenne et internationale**. En plus de découvrir les nombreuses opportunités d'apprentissage à l'étranger qu'offre le programme Erasmus+ de la Commission européenne, ces JIP Mobilité étaient l'occasion d'informer et de sensibiliser les organismes de formation aux métiers du BTP, les entreprises et les apprenants sur les enjeux et les bénéfices d'une mobilité transnationale dans la formation professionnelle aux métiers du BTP. Il s'agissait également pour la centaine de participants de faciliter les contacts entre les acteurs de la mobilité et les responsables d'organismes de formation aux métiers du BTP, qui ne sont pas encore impliqués et qui cherchent à s'engager.

MOBILITÉ EUROPÉENNE INTERNATIONAL

En route vers la mobilité

Comment le CCCA-BTP et les centres de formation se mobilisent en faveur de la mobilité européenne et internationale

La mobilité européenne et internationale, destinée à enrichir un parcours de formation professionnelle en France, est une réelle valeur ajoutée pour les apprentis du BTP qui en bénéficient. Les établissements de formations du BTP l'inscrivent de plus en plus dans les parcours pédagogiques, en bénéficiant du soutien financier et de l'accompagnement du CCCA-BTP, l'un des premiers acteurs en France de la mobilité transnationale.

Lionel Mezoul

Améliorer ses compétences en anglais, s'immerger dans une nouvelle culture, acquérir de nouvelles compétences professionnelles, développer son réseau… Les atouts d'une mobilité européenne et internationale ne sont plus à démontrer. En assistant à ces Journées de l'innovation pédagogique, la centaine de participants en est convaincue. Directeurs de CFA, secrétaires généraux d'organismes de formation par apprentissage, formateurs d'anglais, référents projet européen (RPE)… Qu'ils soient novices dans l'organisation d'actions de mobilité ou plus expérimentés, tous sont venus y chercher des bonnes pratiques, des solutions, des conseils et une méthodologie pour mettre en place ou développer les actions de mobilités au sein de leur organisme de formation. **Lionel Mezoul, responsable du centre de formation professionnel académique à La Réunion** n'a pas hésité à faire le déplacement :

« Nous avons mis en place la mobilité dans d'autres secteurs, mais pas encore pour le bâtiment. Nous projetons de le faire à la rentrée 2024. Mobilité et bâtiment sont deux éléments essentiels pour favoriser l'insertion et la professionnalisation des jeunes à La Réunion. Nos jeunes réunionnais ont peu d'opportunités de sortir de l'île, il est important qu'ils partent à la découverte de l'Europe, pour se confronter à d'autres méthodes de travail. Il s'agit aussi de valoriser le BTP à travers la mobilité. Celle-ci est un formidable outil de professionnalisation, d'ouverture d'esprit, et de développement des compétences pour La Réunion. »

Le nouveau programme Erasmus+ 2021-2027 de la Commission européenne donne une large place aux apprentis et aux élèves de la formation professionnelle. Une équipe de l'agence Erasmus+ France / Éducation Formation était présente pour répondre aux interrogations des participants.

« Les participants à ces JIP venaient pour connaître dans le détail le programme Erasmus+. Surtout, ils souhaitent obtenir des informations sur la mise en place d'une mobilité. Bien souvent, ils ne savent pas dans quel ordre s'y prendre. Faut-il d'abord contacter les partenaires, ou partir à la recherche de financements ? », explique **Thierry Joseph, expert Erasmus+ de la formation professionnelle auprès de l'agence Erasmus+ France.**

Développer une stratégie de mobilité européenne et internationale pour un CFA ne s'improvise pas. Le projet doit être réfléchi et discuté au préalable avec l'ensemble des parties prenantes, pour en faire un projet pédagogique et transversal d'établissement. Et surtout, ceux qui se lancent doivent en priorité répondre aux questions : pour quelle raison mettre en place ce projet de mobilité, quelle valeur ajoutée pour l'apprenti ?

2 000 apprentis du BTP en mobilité européenne et internationale dès 2025

Le projet BTP Mobilité+, dont la qualité de préparation pédagogique a été saluée par l'agence Erasmus+ France / Éducation Formation, fait du CCCA-BTP l'un des acteurs français majeurs de la mobilité européenne et internationale, toutes branches professionnelles confondues.

Thierry Joseph

Claire Newman

Les organismes de formation aux métiers du BTP qui souhaitent soit se lancer, soit développer les mobilités déjà initiées, peuvent compter sur le soutien du CCCA-BTP dans leur démarche.

« Notre coopération avec le CCCA-BTP est très porteuse. 80 % des mobilités sont dans le secteur BTP. Il y a beaucoup de bonnes pratiques et de manière de travailler, qui peuvent venir enrichir notre propre programme de mobilité », précise **Claire Newman, responsable du service International chez les Compagnons du Devoir et du Tour de France.**

Les fonds européens, ajoutés aux fonds provenant des branches du bâtiment et des travaux publics à travers le CCCA-BTP, permettent depuis 2023 à 1 000 apprenants par an de compléter leur formation professionnelle à l'étranger. L'objectif du CCCA-BTP est d'atteindre 2 000 apprentis en mobilité européenne et internationale dès 2025.

Christophe Possémé

TROIS QUESTIONS À...

Christophe Possémé, Président du CCCA-BTP

« Tout jeune en apprentissage doit pouvoir partir en mobilité à l'étranger. »

En quoi était-il important d'organiser ces JIP consacré à la mobilité européenne et internationale ?

Dans le cadre de notre plan stratégique Dévelop'BTP, la mobilité européenne et internationale est l'une des priorités. Il était important pour moi de rencontrer et d'échanger avec l'ensemble des participants sur leurs besoins et leur vision de la mobilité. On constate un engouement très fort de l'ensemble des organismes de formation, autant de la part de ceux qui n'ont jamais organisé d'action de mobilité que de ceux qui en mettent en place depuis de nombreuses années.

Pourquoi la mobilité européenne est-elle devenue une composante majeure de la qualité de la formation professionnelle dans le secteur du BTP ?

La mobilité offre de nombreux bénéfices pour les jeunes qui se forment à nos métiers du bâtiment et des travaux publics par la voie de l'apprentissage. Faire de la mobilité, c'est donner l'opportunité à des jeunes en CAP, BP, ou encore en bac professionnel de bénéficier d'une expérience à l'étranger. C'est aussi, pour beaucoup, leur donner l'opportunité de bénéficier d'une expérience hors de leur région, de découvrir une autre culture et d'autres méthodes de travail. Cela donne envie également à ces jeunes d'apprendre les langues étrangères. Ceux qui bénéficient d'une mobilité expriment d'ailleurs le souhait de repartir pour une mobilité plus longue.

Vous souhaiteriez amplifier le mouvement, pour quelles raisons ?

D'ici quelques années, nous souhaiterions que 10 % des apprentis du BTP partent en mobilité, ce qui représente 4 000 jeunes. Cet objectif me paraît largement atteignable. Tout jeune en apprentissage doit pouvoir partir en mobilité à l'étranger. Dans les grandes écoles, les élèves ont l'obligation de partir au moins six mois à l'international. Pourquoi ne pourrait-on pas le mettre en place pour l'apprentissage ? Nous sommes de grandes écoles de métiers en alternance, cette opposition entre des jeunes issus de grandes écoles et d'autres en formation CAP, BP ou bac professionnel n'a plus lieu d'être !

« Le CCCA-BTP a l'ambition de faire bénéficier d'une expérience européenne à 4 000 apprentis du BTP. »

La mobilité européenne et internationale est appelée à devenir une composante durable de l'offre de formation à nos métiers du bâtiment et des travaux publics, au profit de nos entreprises et des jeunes. C'est pour cette raison que le CCCA-BTP a l'ambition de faire bénéficier d'une expérience européenne à 10 % des apprentis du BTP, ce qui représenterait 4 000 jeunes », précise **Christophe Possémé, président du CCCA-BTP.**

Cet objectif peut paraître audacieux pour certains centres de formation qui organisent depuis longtemps des actions de mobilité européenne. Un grand nombre des mobilités mis en place par les organismes de formation aux métiers du BTP se réalise par groupe d'une quinzaine de jeunes accompagnés par deux encadrants, bien souvent des formateurs. BTP CFA Grand Est et ses sept établissements de formation réalise des mobilités depuis une vingtaine d'années : 170 jeunes, du CAP à l'école d'ingénieur en bénéficient chaque année.

Nous réfléchissons à la manière d'amplifier la dynamique, sans que cela déstabilise les organisations des CFA, mentionne **Jean-Michel Christe, secrétaire général de BTP CFA Grand-Est.** *Quand nous envoyons une équipe de jeunes durant quinze jours, cela mobilise souvent deux formateurs. C'est une organisation assez lourde que nous souhaiterions alléger. Des structures tierces pourraient peut-être nous accompagner, afin d'éviter de faire partir des salariés des CFA. Aussi, lors de ces JIP, j'ai pu constater que certains organismes de formation pratiquent la mobilité individuelle. C'est une excellente idée vers laquelle nous allons sans doute nous orienter ».*

« Nous réfléchissons à la manière d'amplifier la dynamique, sans que cela déstabilise les organisations des CFA »

La mobilité individuelle commence à faire son chemin dans les organismes de formation aux métiers du BTP. Bâtiment CFA Bretagne a mis en place en octobre 2022 son service de mobilité internationale, pour permettre à des apprenants de partir en stage à l'étranger, dans une entreprise ou dans un centre de formation. Depuis, une soixantaine d'actions de mobilité individuelle a déjà été réalisée.

Nous avons fait le choix d'une mobilité individuelle pour mettre en place rapidement et facilement des actions de mobilité, explique **Anne-Sophie Piquemal, responsable Ingénierie de la formation et R&D à Bâtiment CFA Bretagne.** *Nous ne renonçons pas pour autant aux mobilités collectives, mais nous voulions nous confronter aux réalités organisationnelles de la mobilité le plus tôt possible. Nous avons annoncé aux apprenants :* "Vous avez la possibilité de partir en mobilité internationale de telle date à telle date". *Nous avons eu beaucoup de volontaires. Comme nous ne faisons partir que des apprentis majeurs, il n'est pas utile d'avoir des accompagnants, cela évite de déstabiliser les organisations de nos centres de formation »*, conclut Anne-Sophie Piquemal.

Mon patron m'a dit : « Vas-y ! fonce ! C'est le moment ! »

Un autre sujet a été largement débattu : l'obligation de l'entreprise de rémunérer l'apprenti et de payer les cotisations pendant la période de mobilité à l'étranger constitue l'un des freins les plus relevés au développement de la mobilité. Les centres de formation les plus aguerris à la mobilité partagent l'idée que l'entreprise doit être associée dès le début aux démarches, pour recueillir son adhésion plus facilement. Convaincre et fidéliser les entreprises dans sa stratégie de mobilité européenne et internationale, BTP CFA Centre-Val de Loire en a fait une priorité.

« Comme nous ne faisons partir que des apprentis majeurs, il n'est pas utile d'avoir des accompagnants, cela évite de déstabiliser les organisations de nos centres de formation. »

L'association régionale et ses cinq campus comptabilise 275 mobilités en 2022 sur un total de 2 700 apprentis.

Avec les entreprises, nous sommes dans une dynamique de fidélisation, explique **Nathalie Frémaux, responsable mobilité internationale régionale à BTP CFA Centre-Val de Loire.** À *l'occasion des visites pédagogiques dans les entreprises, les formateurs parlent de la mobilité aux maîtres d'apprentissage comme un principe intégré au cursus de formation. Les entreprises en Centre-Val de Loire connaissent dans leur grande majorité nos programmes de mobilité internationale. Aujourd'hui, nous avons d'anciens apprentis devenus entrepreneurs qui sont très sensibles à la mobilité, ayant eux-mêmes bénéficié d'une expérience professionnelle à l'étranger. Sans l'adhésion des entreprises, la mobilité des apprentis ne peut se faire »*, ajoute Nathalie Frémaux.

« Sans l'adhésion des entreprises, la mobilité des apprentis ne peut se faire. »

Malgré cette possible réticence des entreprises, petites ou grandes, notamment dans les secteurs en tension, comme celui de la construction, celles-ci mesurent les bénéfices qu'il y a à laisser partir leurs apprentis quelques semaines à l'étranger.

« Je suis persuadé qu'il y a beaucoup d'entreprises qui souhaitent prendre des jeunes désireux de partir en mobilité européenne ou internationale, mais il faut aller les chercher, explicite **Christophe Possémé, président du CCCA-BTP.** *Un grand nombre de chefs d'entreprise sont prêts à accepter cette opportunité, car nous savons tous qu'un jeune qui part à l'étranger reviendra plus fort. Il est important que les centres de formation se saisissent de cette réalité en initiant des actions de marketing et de communication à destination des entreprises. Une autre solution serait qu'à chaque fois qu'un jeune part, un autre arrive dans l'entreprise. La mobilité entrante doit être encouragée. Il est essentiel d'avoir des échanges Erasmus+ des deux côtés. Cela permettrait de lever les réticences de chefs d'entreprise à laisser partir leurs apprentis »*, propose-t-il.

Arthur Ducourtioux n'a pas eu de difficulté à convaincre son maître d'apprentissage à partir en Catalogne quinze jours au mois de septembre 2023. Après un bac général, cet apprenti de 19 ans en deuxième année de bac professionnel Technicien menuisier agenceur est enchanté de cette expérience, qui lui a permis de se débrouiller seul et de découvrir d'autres manières de travailler.

« Mon patron m'a dit : "Vas-y ! fonce ! C'est le moment !". Il était ravi que je bénéficie de cette expérience professionnelle. Il s'est rendu compte que c'était mieux de le faire lors de l'apprentissage et non une fois en CDI. En Catalogne, j'étais dans une entreprise de menuiserie qui fabrique des meubles massifs pour des restaurants et aussi pour Robert de Niro ! Ça m'a tellement plu que j'ai envie de repartir plus longtemps, au moins quatre à cinq mois pour découvrir des aspects du métier, et puis m'imprégner d'autres cultures. »

« Ça m'a tellement plu que j'ai envie de repartir plus longtemps pour découvrir des aspects du métier, et puis m'imprégner d'autres cultures.. »

Pierre Touillon

TROIS QUESTIONS À...

Pierre Touillon, chargé de mission Internationalisation des compétences au CCCA-BTP.

« La mobilité des jeunes mineurs en CAP est un sujet dont il faut qu'on s'empare. »

Quel était l'objectif en organisant ces Journées de l'innovation pédagogique Mobilité ?

Nous souhaitions organiser cet événement, afin d'apporter l'information nécessaire à tous les organismes de formation aux métiers du BTP qui souhaiteraient mettre en place des projets de mobilité et qui hésitent, par manque d'information, par appréhension, ou par méconnaissance. L'objectif était de les rassurer et de leur apporter l'information nécessaire, pour qu'ils puissent se lancer dans la mobilité. Le deuxième objectif était de favoriser le partage avec les acteurs de terrain et de voir quels sont les éléments manquants pour que le CCCA-BTP adapte son offre de services au regard des attentes.

D'autant qu'il y a une forte volonté d'intensifier le nombre de mobilité dans le BTP…

Il y a effectivement une volonté forte et affichée de la part du CCCA BTP pour développer la mobilité. Il nous revient de tout mettre en œuvre pour que cet objectif soit atteint. Aujourd'hui, nous dénombrons plus d'une cinquantaine de centres de formation engagés dans les consortiums BTP Mobilité+ et BTP Mobilité+ ENSUP pilotés par le CCCA-BTP. Les organismes de formation à gouvernance paritaire représentent la majorité des deux consortiums, mais il y a aussi des Maisons Familiales et Rurales très actives, ou encore les Compagnons du Tour de France et les Compagnons du devoir et du Tour de France, qui vont les rejoindre. Aujourd'hui, les mobilités de groupes sont prédominantes, ce qui de fait limite les mobilités individuelles. Ces Journées de l'innovation pédagogique ont permis de découvrir des expériences où la mobilité est ouverte à tous. C'est une piste à suivre pour développer la mobilité.

Une autre piste est de faire partir davantage de jeunes en CAP ?

Les apprentis les plus nombreux à partir sont ceux qui sont en formation en brevet professionnel ou en bac professionnel. En revanche, c'est plus compliqué pour les jeunes mineurs en CAP, en raison de difficultés liées à des questions d'assurance et de responsabilité. C'est un sujet dont il faut s'emparer, pour rassurer et conseiller les équipes de direction des organismes de formation sur l'envoi d'apprentis mineurs en mobilité. Notre objectif est de faire vivre des mobilités le plus tôt possible aux jeunes, afin de les fidéliser dans les centres de formation et leur ouvrir l'opportunité de continuer à faire des mobilités en brevet professionnel, bac professionnel, voire en enseignement supérieur.

Les plus-values de la mobilité européenne et internationale

La mobilité européenne et internationale est une réelle valeur ajoutée pour les apprentis du BTP qui en bénéficient : acquisition de compétences professionnelles spécifiques et complémentaires (utiles aussi aux entreprises dans lesquelles ils sont en formation), ouverture d'esprit, autonomie, employabilité…

« Parmi les plus-values évoquées lors de l'atelier, outre l'enrichissement métier et linguistique, c'est l'acquisition de compétences transversales qu'il est important de souligner, comme la capacité d'adaptation, la confiance en soi, ou encore le travail en équipe, précise **Claire Newman, responsable du service International des Compagnons du Devoir et du Tour de France.** *Après cette expérience, l'apprenti est transformé, c'est un bienfait pour le CFA et l'entreprise. »*

La mobilité est une modalité qui s'inscrit d'emblée dans le projet pédagogique

L'objectif de l'atelier était de lister les plus-values induites par la mobilité. Elles concernent les apprentis bien sûr, mais aussi les personnels des centres de formation et les maîtres d'apprentissage. De même, l'établissement qui y a recours accroît son attractivité et sa notoriété. Enfin, les entreprises en bénéficient également pour le sourcing et le recrutement d'apprentis.

« Les centres de formation ne doivent plus hésiter à s'engager. »

Philippe Dreyfus

« Dans cet atelier, certains participants n'avaient pas imaginé inscrire la mobilité dans leur formation. Mal informés, ils pensaient que c'était un dispositif proposé sur le temps en entreprise, explique **Philippe Dreyfus, directeur du Développement de BTP CFA Pays de la Loire**. *Il était donc important de repréciser que la mobilité est une modalité qui s'inscrit d'emblée dans le projet pédagogique de l'année, pris sur le temps de formation. Les centres de formation ne doivent plus hésiter à s'engager. La mobilité permet des épanouissements plus rapides, de motiver des jeunes un peu lassés par des parcours classiques. J'ai aussi pu mesurer que l'autonomie et l'ouverture d'esprit gagnées lors de ces séjours, font que, bien souvent, ces jeunes créent ou reprennent par la suite une entreprise. »*

Jean Arthuis

TROIS QUESTIONS À...

Jean Arthuis, président d'Euro App Mobility et ancien ministre et eurodéputé.

« Le couplage apprentissage et parcours à l'étranger est manifestement le chemin de l'excellence. »

1 Pour quelles raisons la mobilité longue est-elle si importante pour vous ?

La formation professionnelle est un investissement d'avenir essentiel. C'est un levier de redressement de nos économies. Il faut aller encore plus loin et plus fort dans l'apprentissage. Je crois en l'Europe et le programme Erasmus+ est une vraie réussite. Il faut encourager les mobilités courtes, mais rien ne remplace une immersion de plusieurs mois qui permet d'acquérir les *soft skills*. Les jeunes sont transformés à l'issue d'une mobilité longue. Les aider à aller à la rencontre des autres pays européens permet aussi d'éveiller la citoyenneté européenne.

2 Que répondez-vous aux entreprises qui sont réticentes à la mobilité, d'autant plus si elle est longue ?

La vraie question pour les entreprises est de trouver les ressources humaines. La pénurie de main-d'œuvre va obliger les chefs d'entreprise à revoir leur approche de l'accueil des jeunes. J'ai envie de dire aux employeurs : *"Si vous n'offrez pas aux jeunes la possibilité de partir pendant leur formation, ils partiront après. Et si c'est le cas, vous avez peu de chance de les revoir."* De même, dans le sens inverse, les entreprises doivent avoir le réflexe d'accueillir un jeune catalan ou un jeune allemand. Le couplage apprentissage et parcours à l'étranger est manifestement le chemin de l'excellence. Les entreprises doivent prendre conscience de cette responsabilité qu'elles ont.

3 Euro App Mobility a lancé le programme Mona à l'automne 2022, où en est-on ?

Le projet Mona s'est fixé un objectif très ambitieux : permettre à plus de 15 000 apprentis de partir vivre une expérience professionnelle, avec un minimum de trois mois, dans un pays européen, d'ici à 2026. Avec un budget global de 25 millions d'euros, dont 17 millions financés par l'État, ce projet prévoit notamment le recrutement d'un(e) « référent(e) mobilité longue » à temps plein dans chacun des 43 CFA partenaires du projet, pour faciliter les échanges. Le projet Mona vise aussi à démocratiser la réciprocité des échanges et permettre aux employeurs d'accueillir, à leur tour, un apprenti européen de même formation, durant la même période de mobilité que leur alternant. Pour l'heure, un millier de jeunes est parti, en particulier dans l'enseignement supérieur. Nous voulons en quelque sorte « prototyper » la mobilité longue et la rendre possible dans les CFA et les lycées professionnels.

Le projet de mobilité porteur d'innovation et de renouveau pédagogique

La mobilité s'adresse à tous les publics. Celle-ci peut être courte ou longue. Il est nécessaire d'avoir une équipe au sein des centres de formation pour développer une stratégie de mobilité européenne. Tels sont les principaux messages qui ont été partagés avec les participants.

« On ne peut pas tout faire tout seul quand on met en place une action de mobilité. Il est nécessaire qu'elle soit incarnée par l'ensemble de l'équipe pédagogique et portée par une direction générale convaincue, détaille **David Fabre, secrétaire Général de BTP CFA Île-de-France.** *C'est un projet éducatif innovant, car il est global. Il est également important de s'appuyer sur de bons partenaires, crédibles et fiables. Quand un partenariat s'arrête, c'est toute une organisation interne qui est déstabilisée. Un partenariat se conventionne, s'orchestre, se dynamise si nous voulons le maintenir. »*

L'importance de s'appuyer sur des partenaires européens

Rechercher des partenaires pour concrétiser un projet de mobilité européenne est une étape cruciale. Pour faciliter cette tâche, la Commission européenne a mis en place la plateforme EPALE, en 2015, à la demande des porteurs de projets Erasmus+, qui avaient fait part de leurs difficultés à trouver des partenaires.

Cette plateforme collaborative, disponible en 23 langues, rassemble aujourd'hui une communauté de 123 000 professionnels de la formation en Europe, dont 6 000 en France. Intégrée au programme Erasmus+, EPALE offre aussi de nombreuses fonctionnalités aux porteurs de projets : recherche de partenaires en Europe, pratiques et expériences de terrain, actualités sur la formation en Europe, espaces projets Erasmus+, etc.

Un fois ces partenaires trouvés, il faut ensuite les fidéliser, pour ancrer la mobilité dans la durée. Certains organismes de formation européens étaient présents lors de ces Journées d'innovation pédagogique Mobilité, comme le Cenfic au Portugal. Ce centre, partenaire européen de longue date du CCCA-BTP tant pour les projets de mobilité que pour des projets d'ingénierie pédagogique, est un organisme national de référence au Portugal, dans le domaine de la formation professionnelle et de la certification professionnelle, notamment dans le secteur de la construction :

« C'était un plaisir d'assister à ces deux jours d'échanges organisés par le CCCA-BTP. Au Portugal comme en France, nous estimons que la mobilité européenne est un axe d'action central pour le développement et la qualité de l'apprentissage, en particulier pour les métiers de la construction. Nous travaillons étroitement avec le CCCA-BTP sur des programmes européens, comme Women Can Build et Construction Blueprint, et nous organisons des actions de mobilité avec des centres de formations tel que BTP CFA Toulon. Nous recevons également des apprentis français. Ces JIP m'ont permis de constater que nous avons les mêmes questionnements. Une des complexités est de faire partir des jeunes en mobilité alors qu'ils n'ont jamais quitté le Portugal », précise **João Cabrita, consultant technique au Cenfic.**

João Cabrita

Le système Easy ECVET va permettre d'évaluer l'apprenti plus facilement

En matière d'innovation pédagogique, il a été rappelé la création, en 2014, par le CCCA-BTP, du brevet professionnel et du bac professionnel à composante européenne, qui intègrent deux périodes de formation de deux semaines, chacune dans un pays tiers en Europe ou au-delà. L'un des enjeux est également de reconnaître et de valoriser les acquis de la formation à l'étranger : la mise en place du projet Easy ECVET, initié par le CCCA-BTP en 2020, qui vient de s'achever, consistait à identifier les freins et les obstacles à sa mise en œuvre et d'y apporter les réponses les plus adéquates.

« Easy ECVET va nous permettre d'évaluer l'apprenti et de reconnaître sa mobilité à l'étranger. Il s'agit d'une reconnaissance qui va se mettre en place, quelques soient le type de mobilité, pas seulement à composante européenne. Nous l'avons-nous-même testé en région Centre-Val de Loire. Nous avons pu constater la facilité, l'efficacité et la simplicité d'utilisation de ce système Easy Ecvet », note **Nathalie Frémaux, responsable Mobilité internationale régionale à BTP CFA Centre-Val de Loire.** L'autre défi pour développer la mobilité européenne dès le CAP concerne les apprentis mineurs, notamment en ce qui concerne les sujets liés à la responsabilité des accompagnants et des employeurs des jeunes.

Mettre en place un projet de mobilité : pourquoi, comment et pour quelle organisation ?

Pour accompagner ceux qui souhaitent organiser un projet de mobilité, l'atelier « Mettre en place un projet de mobilité : pourquoi, comment et pour quelle organisation ? (EFP et ENSUP) » proposait une méthodologie en **huit grandes étapes** :

1. Rédiger un projet pédagogique incluant une période de travail à l'étranger, pilier central de la réussite d'un projet de mobilité.
2. Former et déployer une équipe qui portera le projet.
3. Trouver des partenaires de qualité à l'étranger.
4. Réaliser une visite préparatoire chez le partenaire.
5. Préparer l'ensemble du CFA à l'action de mobilité.
6. Réaliser l'action de mobilité avec les apprentis.
7. Gérer le retour et l'après retour des apprentis.
8. Animer la période post action de mobilité des apprentis.

« Cet atelier était fait pour donner envie ! Nous souhaitions montrer aux participants que mettre en œuvre la mobilité est un projet passionnant et humain, qui peut être entrepris et réalisé dans tous les établissements. Quand on se lance, on a tendance à voir les points négatifs. Notre intervention a permis de dédramatiser les difficultés car les solutions existent. Le tout est d'être organisé. Le soutien de la direction est primordial et tout l'établissement doit être mobilisé. Nous avons insisté sur l'aspect collectif et participatif d'un tel projet. Un projet de mobilité qui réussit et se pérennise est partagé avec l'ensemble des acteurs de l'établissement. Avec du recul, on se rend compte que le plus difficile est la première action de mobilité. Pour celles qui suivent, il n'y a pas de difficulté majeure, parce que le projet est organisé et structuré », expliquent **Olivier Piroux, adjoint de direction à BTP CFA Ain (Bourg-en-Bresse)** et **William Lanvin, délégué régional Auvergne-Rhône-Alpes de la Fédération Compagnonnique.**

« Mettre la mobilité est un projet passionnant et humain. »

« Le référent mobilité est un couteau suisse. »

L'importance de construire un projet mobilité avec un référent mobilité

Le référentiel qualité *Qualiopi* oblige de disposer d'un référent mobilité. Cette fonction nouvelle s'impose peu à peu dans les centres de formation. Les référents mobilité des CFA jouent un rôle central dans la réussite des actions. S'appuyant sur des compétences multiples, ils fédèrent différents acteurs autour d'un projet commun. En tant que coordonnateur des tâches liées aux actions de mobilité, le référent doit non seulement être soutenu par la direction de son établissement, mais aussi pouvoir s'appuyer sur ses collègues.

« Le référent mobilité est un facilitateur à tous les niveaux. C'est un couteau suisse ! Au sein du CFA, il est là pour gérer les projets de mobilité, informer, motiver les équipes, les apprenants et leur entourage, ainsi que les entreprises partenaires, explique **Tatiana Sare, responsable mobilité internationale régionale du CFA du Bâtiment Provence - Alpes - Côte d'Azur.** *Il accompagne et prépare les participants, les sensibilise aux questions interculturelles et à la valorisation des acquis. Il est là pour motiver, fédérer et démystifier les freins… En externe, il fait rayonner les projets, cherche de nouveaux partenaires… Il n'y a pas de profil type, il peut être un directeur de CFA ou formateur. Ce poste nécessite des compétences réglementaires, pédagogiques, financières, juridiques. Le référent mobilité est un métier. C'est devenu une fonction à intégrer dans l'organigramme de l'établissement de formation »*, ajoute Tatiana Sare.

Mobiliser les ressources financières disponibles pour les projets de mobilité

Pendant les JIP Mobilité, la question du financement est l'une des préoccupations d'un grand nombre de participants.

Les personnes ont besoin d'être rassurées sur le coût de la mobilité, explique **Christelle Retoux, directrice de la MFR Saint-Gilles-Croix-de-Vie.** *La réponse qu'on leur apporte est simple : le reste à charge pour les organismes de formation aux métiers du BTP s'élève à zéro euro grâce au cofinancement du programme Erasmus+, ajouté aux fonds provenant des branches du bâtiment et des travaux publics à travers le CCCA-BTP et les Opco. Une fois ces éléments précisés, ça rassure ! L'atelier était aussi organisé pour dire que le financement n'est plus un problème pour organiser un projet de mobilité. »*

Dans le cadre du programme Erasmus+, le CCCA-BTP initie chaque année un projet biannuel de mobilité européenne groupé, appelé BTP Mobilité+. Le consortium piloté par le CCCA-BTP, qui associe une quarantaine de centres de formation aux métiers du BTP, a obtenu en juin 2023 une nouvelle subvention de plus de 1,4 million d'euros pour réaliser 1 200 mobilités européennes et internationales d'apprentis, à tous les niveaux de formation, et de personnels d'organismes de formation aux métiers du BTP, sur la période 2023-2025.

Le CCCA-BTP coordonne également le consortium BTP Mobilité+ ENSUP, pour les mobilités des parcours niveaux 5 et plus, incluant les BTS. Ces deux projets sont cofinancés par le programme Erasmus+ de la Commission européenne et par les branches du bâtiment et des travaux publics via le CCCA-BTP, ainsi que, le cas échéant, par les Opco.

Quand un centre de formation intègre le consortium BTP Mobilité+, ajoute Christelle Retoux, *la constitution des dossiers de financement est facilitée et consolidée. Le CCCA BTP est l'interlocuteur prioritaire et privilégié. Nous avons deux séminaires par an, au cours desquels les référents mobilité internationale ou des personnes responsables échangent leurs bonnes pratiques et partagent leurs difficultés. Il y a une proximité avec le CCCA-BTP et son pôle Internationalisation des compétences, quand on le sollicite. Nous obtenons une réponse dans la journée. »*

« Le CCCA BTP est l'interlocuteur prioritaire et privilégié. »

POUR ALLER PLUS LOIN

ccca-btp/3c-academie
La plateforme en ligne d'offre de connaissances du CCCA-BTP, pour accompagner les organismes de formation aux métiers du BTP dans la montée en compétences de leurs collaborateurs.

appel-a-projets-cccabtp.fr
Cette plateforme du CCCA-BTP permet à la fois de s'informer, de déposer un dossier, de connaître les appels à projets et appels à candidatures du CCCA-BTP en cours.

euroappmobility.eu/fr
L'association Euro App Mobility (European Apprenticeship Mobility) a pour mission de développer la mobilité internationale (type Erasmus+) des apprentis et alternants.

Ce webinaire propose de découvrir du parcours de professionnalisation gratuit et modulable, créé spécialement pour les référents mobilités au sein des organismes de formation.

agence.erasmusplus.fr
L'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation assure la promotion, la mise en œuvre, la gestion et la valorisation du programme Erasmus+.

ofaj.org
L'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ), créé en 1963 par le Traité de l'Élysée, a pour mission d'encourager les relations entre les jeunes des deux pays, de renforcer leur compréhension et de faire évoluer les représentations du pays voisin. Sous son impulsion, l'OFAJ a déjà permis à 9,5 millions de jeunes de participer à plus de 382 000 programmes d'échanges.

protandem.org/fr
L'agence franco-allemande subventionne et organise depuis 1980 des échanges franco-allemands de jeunes et d'adultes l'enseignement et la formation professionnels. Elle recense environ 3 000 participants par an dans plus de 50 secteurs professionnels.

Vies de chantier : récits en mobilité
161 pages, Éditions Dire le Travail - CCCA-BTP
Dans cet ouvrage, le CCCA-BTP partage et met en avant pratiques et expériences de la mobilité de tous ces acteurs.

Pour en savoir plus sur les projets de mobilité du CCCA-BTP
Pôle internationalisation des compétences (PIC)
Marek Lawinski, responsable du PIC
marek.lawinski@ccca-btp.fr | tél. : 01 40 64 26 17
ccca-btp.fr

parcours BTP
L'APPRENTISSAGE BTP EN ACTIONS

Parcours BTP est édité par le CCCA-BTP, outil à gouvernance paritaire des branches du bâtiment et des travaux publics.
Reportage : J. Didier/Photos : CCCA-BTP/V. Bourdon/Mise en pages : J. Lotte
Janvier 2024